



Genre et ville, une réflexion à poursuivre

Marianne Blidon

Définir le genre pour penser l'urbain

Les villes jouent un rôle essentiel dans la production, la consommation et la reproduction des normes et des identités de genre (Jarvis, Kantor et Cloke, 2009 ; Hubbard, 2012). Dans le même temps, la ville est le théâtre d'interactions sociales et de pratiques routinières sexuellement différenciées, que ce soit dans l'espace domestique, l'espace public ou les mobilités quotidiennes. Cependant, l'articulation entre ces deux dimensions – le fait que la ville produise le genre comme le genre produit la ville – est rarement travaillée en tant que telle dans une littérature aussi pléthorique que disciplinairement dispersée en urbanisme, en géographie, en histoire, en sociologie, en science politique ou encore en études de genre. Certains y voient un effet de la séparation classique entre le matériel et le social, entre la ville et le genre. D'autres y voient les effets d'un intérêt tardif pour les dimensions spatiales du social et d'un tournant spatial qui a encore peu percolé avec les études de genre (Direnberger et Schmoll, 2014). Une autre explication, qui n'est pas exclusive des deux précédentes, pourrait être que les études de genre se sont principalement structurées en France autour des travaux des historiennes des femmes comme Michelle Perrot ou Françoise Thébaud et des féministes matérialistes comme les sociologues Christine Delphy et Danièle Kergoat. Si la figure de l'ouvrière a été au centre de leurs analyses, c'est en tant que partie prenante de la division sociosexuée du travail et des moyens de production et non en tant qu'urbaine. Dans cette perspective, le genre se déploie dans la ville, il participe à la production urbaine, pas l'inverse. Les autres dimensions du genre (la répartition des rôles, la différenciation des comportements, l'inégal accès aux ressources matérielles et symboliques...) sont perçues uniquement comme les marques de la différenciation sociale fondamentale qu'est la surdétermination de la différenciation biologique et de ses effets matériels en termes de

production et de reproduction. À la faveur de la contestation sociale des années 1970, de nouveaux questionnements ont émergé sur la place des femmes dans la société, leur intégration à l'économie salariée, le droit de disposer de leur corps ou le contrôle de la fécondité. En France, contrairement au Royaume-Uni par exemple, le fait que la ville contribue à la production du genre a donc été très tôt évacué de l'analyse, à l'exception notable des travaux de Jacqueline Coutras (1996) qui a mis en lumière l'inadéquation entre l'organisation d'espaces résidentiels dévolus à la reproduction de la force de travail des ouvriers récemment arrivés des campagnes ou de l'étranger (barres et tours, lotissements de banlieue) et les effets de la mise à mal des rôles sexués du fait de la montée du chômage.

Hier considéré comme une approche spécifique, le genre est aujourd'hui progressivement intégré aux études urbaines, voire aux politiques publiques, dans un nombre croissant de pays, sous l'impulsion des directives onusiennes et européennes. Cette intégration a notamment donné lieu à différentes initiatives, comme la rédaction de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, la mise en place d'un Observatoire de l'égalité femmes/hommes ou la rédaction d'un guide référentiel *Genre et espace public* par la mairie de Paris. Néanmoins, elle ne s'est pas réalisée sans ambiguïtés. La première est de confondre genre et femme, la catégorie femme étant considérée comme synonyme de genre. La seconde est de confondre genre et sexe, et d'appréhender le genre comme une variable descriptive. La dernière est de réduire l'analyse à cette seule dimension. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il ne faille pas s'intéresser aux femmes ou produire des indicateurs sexués, mais que l'on ne peut s'en tenir uniquement à cela. En effet, le genre est « Un système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et

entre les valeurs et les représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » (Bereni *et al.*, 2012, p. 7). Le genre est donc à la fois une construction sociale, un processus relationnel et un rapport de pouvoir qui s'intrique avec d'autres rapports de pouvoir. Chausser les lunettes du genre, pour reprendre une expression de la sociologue Isabelle Clair (2012), ne doit pas s'accompagner d'une cécité à d'autres rapports de domination/recomposition ou à d'autres catégories comme celles des personnes LGBT qui troublent la congruence entre sexe, genre et sexualité et questionnent les fondements de l'hétéronormativité, en particulier des espaces urbains. Petra Doan (2007 ; 2009) a ainsi montré à partir d'une auto-ethnographie les différents effets de la tyrannie du genre dans les aspects les plus quotidiens de la vie privée comme de la vie publique d'une femme transsexuelle : de l'accès aux toilettes publiques en passant par la fréquentation des centres commerciaux, du lieu de travail au domicile *via* les appels téléphoniques, des ascenseurs aux parking. Ce travail a permis de montrer tout l'écart qu'il pouvait y avoir entre d'une part une conception du genre comme fluide et performative, une conception du genre qui transcende les frontières corporelles et d'autre part le coût social que celles et ceux qui transgressent les normes de genre payent en termes d'avantages matériels, d'approbation sociale, de harcèlement ou de marginalisation.

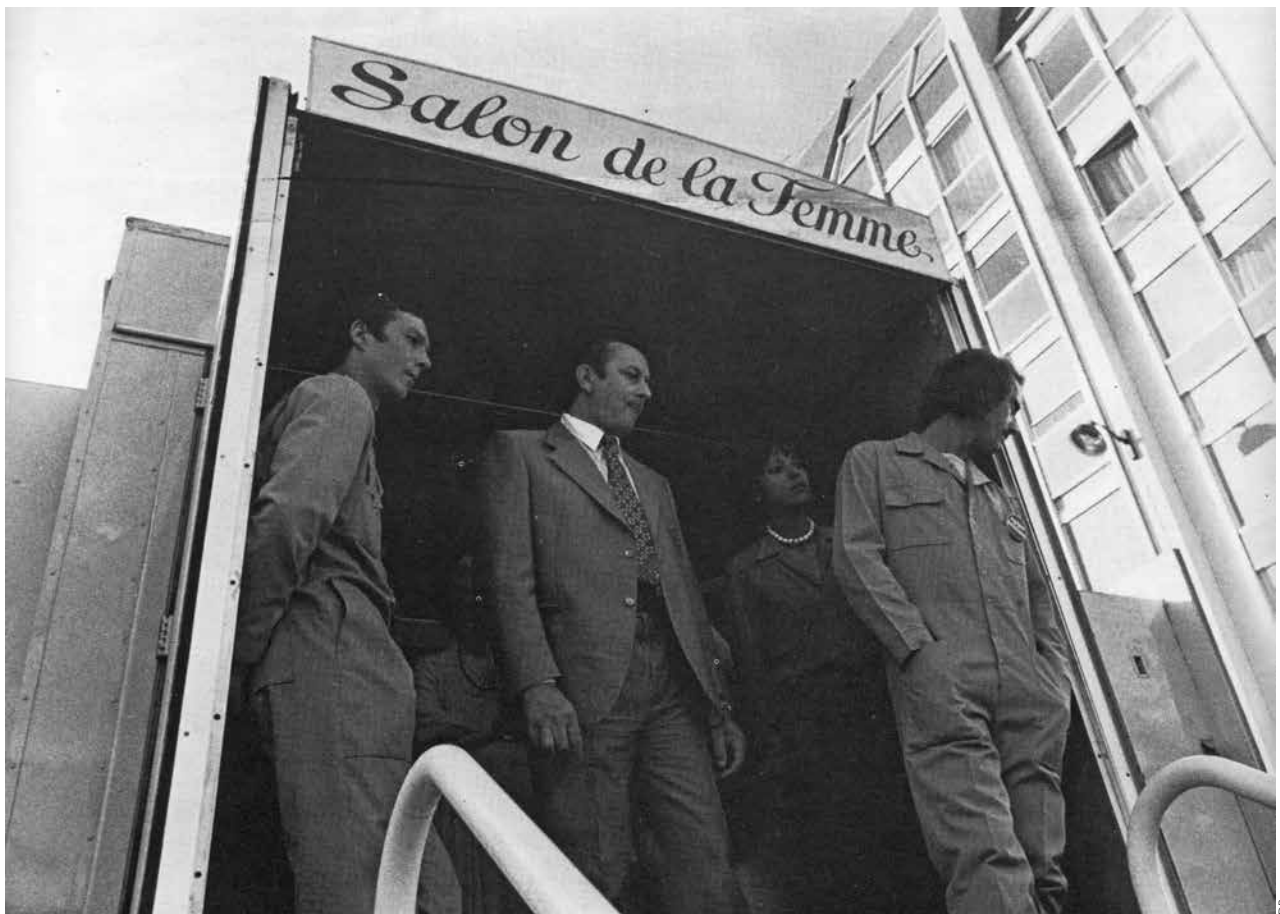
Cette lecture non binaire qui invite à se saisir de la complexité du genre est concomitante du succès des approches intersectionnelles qui permettent de penser l'intrication de rapports de domination de différentes natures comme le sexisme, le racisme et le classisme (Rennes, 2016). Pour Danièle Kergoat, les rapports sociaux sont consubstantiels – « Ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective de sociologie analytique » – et coextensifs – « En se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de "race", se reproduisent et se coproduisent mutuellement » (Kergoat, 1982 (2012), pp. 126-127). Ces trois propositions – le genre ne se réduit pas aux femmes, le genre n'est pas une catégorie descriptive, le genre n'est pas indépendant d'autres rapports sociaux – ont permis de profondément renouveler les travaux sur le genre et la ville en y incluant notamment les travaux sur les masculinités et les sexualités. Pour reprendre une formule d'Elsa Dorlin (2012, p. 5), « Faire des études de genre c'est travailler sur le pouvoir en tant que le pouvoir s'incarne – se vit, se dit, se reproduit – dans et par le rapport de genre, et en tant que le genre a toujours une sexualité, un âge, une couleur, une nation, une religion ou une classe... Ainsi, en prenant au sérieux le fait que le "genre" ne désigne pas un groupe, c'est-à-dire qu'il n'est pas une catégorie descriptive – que l'on réduit bien trop souvent à la catégorie "femmes" –, mais s'apparente à un concept d'analyse critique, il en résulte que faire des études de genre c'est travailler sur les antagonismes complexes qui constituent la trame des rapports de pouvoir eux-mêmes ». En tant

que concept d'analyse, le genre nous invite à développer une lecture critique et réflexive des rapports de pouvoir, pouvoir qui est toujours incarné dans le matériel et le symbolique, dans la ville comme dans le savoir sur l'urbain. Il convient donc de travailler sur l'historicisation de ce rapport de pouvoir (Scott, 1988).

Articuler urbanisation, mondialisation et genre

Les théories urbaines classiques (de Ferdinand Tönnies et Georg Simmel à l'approche structuraliste, de l'écologie urbaine au poststructuralisme) ont fait l'objet de vives critiques de la part des chercheuses féministes en raison de leur cécité aux questions de genre et à la dimension sexuée de l'expérience urbaine, des structures sociales, des systèmes de représentation et des subjectivités (Rose, 1993 ; Hancock, 2004). Les approches historiques de l'urbain permettent *a contrario* de mettre en lumière le rôle des femmes dans le processus d'urbanisation et dans la production de la ville. Pour Antoinette Fauve-Chamoux, « Le poids démographique des femmes non mariées (sans conjoint vivant) est, avec le phénomène de la domesticité, une caractéristique fondamentale des villes anciennes d'Europe occidentale » (1998, p. 359). En effet, au cours du XVIII^e siècle, les villes européennes présentent un excédent de femmes du fait de la mortalité différentielle et de l'exode rural. Pour elle, la domesticité, en particulier des femmes, a joué un rôle majeur dans les processus de transition socioéconomique et d'urbanisation. De même, l'historienne britannique Sally Alexander (1976) a exhumé l'histoire méconnue des couturières et des coiffeuses mais aussi des lingères ou des ouvrières des manufactures, dont les formes de mobilité structuraient la ville, tout comme le travail dévalorisé participait à son expansion. Cette implication souvent invisible des femmes dans la production et l'économie urbaine est toujours d'actualité, non plus à l'échelle nationale mais à l'échelle mondiale. Comme le montrent les travaux de Susan Hanson et Geraldine Pratt (1995), la question de l'accès des femmes à l'emploi et de la segmentation du marché du travail en fonction d'une conception essentialisée des tâches demeure aujourd'hui encore centrale.

Du XIX^e siècle à nos jours, l'exode rural, l'urbanisation et la mondialisation ont produit de profonds bouleversements dans toutes les sociétés, du Nord comme du Sud. Ces bouleversements ont affecté et continuent d'affecter non seulement les modes de vie et la manière d'habiter le monde, mais aussi les structures familiales et les dynamiques démographiques. La baisse de la natalité, le recul de l'âge au mariage, les transformations de la structure des ménages, l'accès progressif des femmes à l'éducation, le passage d'un travail invisible au sein des structures économiques familiales (agriculture, commerce, artisanat, professions libérales) à un travail salarié (usines, entreprises, administrations, services) reconnu en tant que tel,



DR

l'accroissement des mobilités et ses conséquences sur la dispersion géographique des familles et le recul des cohabitations intergénérationnelles, les nouvelles formes résidentielles... en témoignent. Tous ces phénomènes économiques, sociaux ou démographiques concomitants de l'urbanisation ont eu des effets sur la place des femmes dans la société, leur autonomie, leur émancipation et leur reconnaissance sans pour autant supprimer toute forme d'inégalité, de domination, d'oppression ou d'exploitation. Ils ont aussi eu des effets sur les hommes.

Pour beaucoup de chercheuses féministes, les restructurations des économies urbaines (la nouvelle division internationale du travail, la flexibilité, la raréfaction des emplois à vie) et les ajustements structurels ont eu de multiples implications en termes de genre. Dans les sociétés postindustrielles, Linda McDowell (1999) a montré que depuis les années 1970, ces restructurations économiques ont affecté la construction de la masculinité et de la féminité. À la figure de l'ouvrier britannique pourvoyeur des ressources de la famille s'est substituée celle du chômeur, popularisée par les films *The Full Monty* de Peter Cattaneo (1997) ou *My name is Joe* (1998) de Ken Loach. Le désœuvrement des hommes – mis au chômage avant leur retraite ou sans emploi à l'issue de leur scolarité – est amplifié par l'absence d'aménités et d'urbanité

des banlieues ouvrières. À l'écart des mines ou des usines qui structuraient leur quotidien, leur identité ainsi que les solidarités viriles qui les constituaient en tant que collectif (Schwartz, 1990), ces hommes sont réduits à occuper un espace domestique, un voisinage ou des interstices de l'espace urbain qui n'étaient ni pensés ni produits pour eux. Un espace où leur présence est rapidement devenue indésirable et problématique.

Cette reconfiguration des codes de la masculinité n'est pour autant pas synonyme de crise ou de fin de la domination masculine ; celle-ci perdure dans d'autres univers professionnels valorisés comme le monde des grandes entreprises ou de la finance. En tant que figures héroïques de la mondialisation, les expatriés incarnés par des cadres ou des managers bénéficient des avantages matériels et symboliques attachés aux postes de responsabilité qu'ils occupent au sein d'entreprises transnationales. Karine Duplan (2016) a interrogé leurs conjointes et compagnes au prisme des implications conjugales, familiales, domestiques et subjectives de leurs mobilités internationales. Pour elle, les épouses ou les compagnes d'expatriés s'inscrivent dans une expérience hétéronormée de la mobilité et de l'urbain qui les contraint au quotidien – de la gestion des activités scolaires et extrascolaires des enfants à l'organisation de la vie mondaine du couple, en passant par la

gestion de la maison ou des loisirs de la famille – tout en leur donnant accès à des consommations distinctives et en confortant leur position de pouvoir.

Se conformer aux normes hétérosexuelles et apparaître comme respectable est aussi un enjeu central pour les femmes moins favorisées qui sont confrontées au jugement d'autrui et à l'exclusion que cela implique en termes d'espace des possibles comme de lieux fréquentés. Pour Beverley Skeggs (2015), la féminité des femmes des classes populaires britanniques est un capital qui permet potentiellement d'accéder à une forme de stabilité économique et affective, contrairement au fait d'apparaître comme masculine, célibataire ou lesbienne qui a un coût social. La dépendance conjugale est l'un des moyens qui s'offre à elles pour assurer leur sécurité matérielle dans un contexte local où les possibilités d'emploi sont limitées et souvent réduites au *care*.

Selon l'Insee, en France, les femmes sont plus fréquemment exposées à la pauvreté que les hommes (les femmes représentaient 53,6 % de la population pauvre en 2014). Cette inégalité résulte des écarts de salaires (le revenu salarial net annuel moyen est de 19 140 euros pour les femmes et de 25 210 euros pour les hommes en 2014), mais aussi de leur surreprésentation dans les ménages vivant sous le seuil de pauvreté, comme les

familles monoparentales et les personnes seules. En 2013, 227 000 femmes et 8 000 hommes étaient bénéficiaires de l'allocation parent isolé et du revenu de solidarité active, sachant que la part de chefs de famille monoparentale chez les 25 à 54 ans est de 12,8 % chez les femmes contre 2,6 % pour les hommes. À l'inverse, lorsqu'elles sont en couple, les femmes sont moins souvent pauvres. Ces dimensions ont des effets notamment en termes de logement ou de transport. Ainsi, les femmes seules ou en famille monoparentale sont moins souvent propriétaires, comme le montre la part de chefs de famille monoparentale propriétaires qui était de 27,5 % pour les femmes contre 47,6 % pour les hommes en 2013. Les familles monoparentales sont plus fréquentes dans les Zus que dans les unités urbaines englobantes : 25,7 % des familles des Zus sont monoparentales, contre 15,8 % dans leurs unités urbaines. L'écart entre ces deux zones géographiques est constant depuis 1999. Ces femmes sont donc particulièrement sensibles à l'offre de transport public *a fortiori* quand elles travaillent à temps partiel ou avec des horaires décalés ce qui est le cas notamment pour des emplois de ménage dans les entreprises. Dans le film *Moi, Daniel Blake* (2016) de Ken Loach, le personnage éponyme, au chômage suite à un accident cardiaque, est en butte avec les mesures vexatoires et ubuesques de l'administration,



qui met en œuvre une politique du soupçon qui le renvoie à une image d'assisté et de profiteur. Il fait la connaissance d'une mère célibataire ayant perdu la garde de ses enfants après avoir pris un logement à 450 kilomètres de sa ville natale, afin d'éviter un placement en foyer pour sans-abris. Ne connaissant pas la ville et son réseau local de bus, elle arrive en retard à son rendez-vous avec les services sociaux, ce qui a pour conséquence la suppression de son allocation.

Thérèse Locoh et Fofu Ametepé (2004) parviennent à un constat similaire dans les villes africaines à partir d'une enquête biographique réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2 500 personnes vivant à Lomé. Selon elles, les femmes sont globalement défavorisées par rapport aux hommes lorsqu'elles sont ou deviennent chefs de ménage. Non seulement, elles ont un moindre accès à la propriété, mais comparées aux hommes, elles occupent aussi des logements moins bien équipés. Si la lutte contre la pauvreté a été désignée comme la première des priorités lors de la Conférence mondiale sur les femmes à Beijing (1995), les femmes sont bien souvent plus durement touchées par la précarité économique et la vulnérabilité sociale, en raison des rapports très inégalitaires qui perdurent. Selon ces deux démographes, à l'issue d'ajustements structurels, la disparition de secteurs d'emplois traditionnels a eu pour effet de fragiliser les structures familiales en augmentant le recours à la migration et les ruptures d'union. Pour autant, les hommes ne sont pas les seuls à migrer ou à circuler pour assurer un avenir ou de meilleures conditions à leurs proches. Les familles transnationales sont un phénomène croissant en Europe de l'Est, en Asie ou en Afrique, en lien notamment avec la demande de main d'œuvre féminine à bas coût dans les emplois urbains de service formels ou informels (manucure, garde d'enfants, ménage, travail sexuel...).

Comme le montrent ces différents exemples, les mutations économiques ont eu des effets profonds sur les structures familiales et la place des femmes dans les structures de production – sans pour autant remettre en cause les hiérarchies entre les sexes, la répartition des rôles ou la naturalisation des compétences – ce qui affecte non seulement leurs conditions matérielles de vie, mais aussi leur place dans la ville.

Penser la coproduction du genre et de l'urbain : le cas de l'espace public

À partir du XVIII^e siècle, la division de l'espace en deux entités séparées – la sphère publique et la sphère privée, qui sont la transposition de la division économique entre production et reproduction – repose sur un modèle économique et social patriarcal qui s'est imposé dans les sociétés industrielles. Linda McDowell (1993) a montré que le processus d'urbanisation en lien avec la révolution industrielle et la croissance urbaine en Europe a

favorisé le développement d'un discours sur l'insécurité des femmes. La réponse apportée à la vulnérabilité supposée des femmes a été la promotion de la division de l'espace en deux sphères dans l'Angleterre victorienne et le développement des *suburbs* dans l'Amérique du début du XX^e siècle. Les historiennes féministes ont cependant rappelé que cette division ne s'appliquait pas à l'ensemble des classes sociales et ne coïncidait pas non plus avec l'expérience des femmes de la bourgeoisie marchande ou des classes populaires, nous invitant par la même à relire l'histoire dans une perspective intersectionnelle (Blidon, 2016).

La respectabilité des femmes s'inscrit plus largement dans le cadre des valeurs domestiques et familiales autour de pratiques et de représentations qui définissent ce qu'est un langage, une tenue et un comportement convenable opérant à la fois comme règle sociale et code moral (Skeggs, 2015). Ces codes socialement différenciés influencent l'usage de l'espace public et perdurent dans une certaine mesure encore aujourd'hui. Le terme de femme publique fait toujours référence à la figure de la prostituée. Une femme – *a fortiori* d'un milieu populaire – qui surjoue les codes de la féminité dans l'espace public sera autant objet de sollicitations sexuelles que d'opprobre et de mépris social, comme le rappelle le vocabulaire misogyne, argotique et ordurier qui renvoie ces femmes à la souillure, à l'impur et au mauvais goût. Ces figures exotiques régionales (la *cagole* marseillaise, la *chagasse* toulousaine, la *Jersey Girl* aux États-Unis) ou nationales (la *Pittiupanca* en Roumanie, la *Choni* en Espagne) sont toujours des urbaines dont les revendications d'autonomie, de pouvoir, de liberté sexuelle ou de droit de disposer de leur corps dans l'espace public sont déniées. Pour Marylène Lieber, « Les "risques évidents" que courent les femmes lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public ne sont pas la conséquence de leur appartenance sexuée, mais participent à la production de cette appartenance » (2008, p. 16). Paradoxalement, les espaces urbains de consommation comme les centres commerciaux s'adressent principalement à des consommatrices, ce qui est une forme de libération et d'émancipation par l'acte même d'acheter discutable dans les pays occidentaux comme dans les pays du Moyen-Orient (Le Renard, 2011). Si la place des femmes dans l'espace public en lien avec la question de leur vulnérabilité supposée est bien documentée (Valentine, 1989 ; Duncan, 2008 ; Lieber, 2008 ; Di Meo, 2011), c'est moins le cas de celle des hommes, qui permet pourtant de mieux appréhender comment l'espace public est configuré par les régimes de genre.

Pour Marion Iris Young (1990), les comportements masculins et féminins incarnés reflètent le fait que les hommes ont une plus grande liberté d'action dans l'espace en tant que sujets plutôt qu'en tant qu'objets de regards, ce qui structure leur rapport au monde et affecte

à la fois leurs compétences cognitives et leur perception d'eux-mêmes. Néanmoins, les travaux récents sur les masculinités ont montré que ce privilège était inégalement distribué, appelant ainsi à ne pas réifier une catégorie naturalisée et à penser le terme masculinité au pluriel, en s'attachant notamment aux masculinités dévalorisées (Connell, 2014).

Le pendant masculin de la peur de l'agression sexuelle est celle de l'agression physique et de la rixe. C'est le cas par exemple des agressions homophobes. La violence symbolique, et en particulier l'injure et la menace qu'elle fait peser sur l'intégrité physique des gays, ont des effets sur le rapport à la ville, les espaces fréquentés et les manières possibles de les fréquenter. Ainsi, un baiser entre partenaires de même sexe dans l'espace public n'est pas juste un baiser, c'est un acte qui rend visible et par la même donne lieu à une casuistique intimement liée au contexte (Blidon, 2008). Une majorité de couples gays et lesbiens ne s'embrassent pas dans l'espace public, pas plus qu'ils ne se tiennent par la main, et s'ils le font, c'est au prix de nombreuses précautions et négociations. Pour d'autres, la menace ne vient pas des autres usagers de l'espace public, mais des institutions censées garantir la sécurité de tous. Ainsi à New York, une des conséquences de la politique mise en place sous l'administration de Rudolph Giuliani et de l'amplification du processus de gentrification des quartiers populaires est le harcèlement policier à l'encontre des jeunes latinos et afro-américains. Ces derniers sont régulièrement contrôlés dans la rue, sur le chemin de l'école, devant leur domicile ou dans les transports publics. Ces formes de harcèlement produisent un fort sentiment d'insécurité et ont pour effet de restreindre la circulation de ces jeunes racisés dans l'espace urbain¹.

Enfin, la présence des vieux migrants dans l'espace public interroge la manière dont celui-ci peut être approprié par des hommes dont la présence visible et exclusivement masculine se heurte à leur âge, à leur classe sociale et à leur origine. C'est le cas notamment des Chibanis qui sont aujourd'hui à la retraite et partagent leur temps entre la France et le *bled*. Célibataires ou appartenant à des ménages transnationaux, nombre d'entre eux vivent dans des chambres exiguës de foyer ou dans le parc diffus, ce qui leur offre peu d'espace de sociabilité². Sur les bancs des squares ou des jardins publics, debout ou assis sur des murets dans la rue, en terrasse des cafés sociaux ou de bar PMU, ces hommes réactivent des sociabilités populaires exclusivement masculines, qui s'inscrivent



dans les interstices des centres urbains dégradés. De nombreux exemples en témoignent comme le quartier Belleville et celui de la Goutte d'Or à Paris, les quartiers de Noailles et de Belsunce à Marseille, avant qu'ils ne soient inscrits dans le périmètre de restauration immobilière et que ces hommes ne soient progressivement expulsés. Ces situations se retrouvent dans des communes de banlieue où sont localisés les foyers, telles que le Nord-Est parisien, notamment Gennevilliers ou La Courneuve (Gallou, 2005 ; Lounici, 2006). De par leur présence, ces hommes constituent une forme de résistance populaire aux pratiques de gentrification, *a fortiori* si ces pratiques s'appuient sur un marketing et des politiques urbaines s'adressant à des femmes des classes moyennes ou supérieures, seules ou en familles monoparentales³.

1. Voir le projet *Researchers for Fair Policing Project* de Brett Stouidt, María Elena Torre et Caitlin Cahill (2013) et l'article de Claire Brisson dans ce numéro.

2. D'après les données de l'Insee et de la Cnav (1999), les foyers de travailleurs étaient occupés majoritairement par des hommes mariés (59 %) contrairement au parc diffus qui comprenait majoritairement des hommes célibataires (68 %).

3. Voir notamment dans ce numéro les articles d'Élise Vinet, de Claire Hancock et Marylène Lieber.



Penser, faire et défaire le genre des villes

On serait tenté de penser que les politiques publiques ont évolué et donnent aujourd'hui une place comparable aux hommes et aux femmes dans la conception des projets, leur nature et leur destination. Si la mixité sociale figure parmi les credo maintes fois répétés sinon explicités des politiques urbaines, la mixité entre les sexes figure comme une donnée en soi et finalement un impensé dans bien des cas, comme le soulignent nombre de chercheurs. Dans ces conditions, on peut s'interroger sur la manière dont l'organisation spatiale telle qu'elle est produite par les politiques d'aménagement prend en compte la question du genre, en particulier les discriminations liées au sexe, ou au contraire contribue à assigner des places à chacun, sans y prendre garde. On peut aussi se demander si les politiques ne consistent pas à importer les recettes appliquées dans des villes présentées comme modèles à l'image de Montréal hier, de Vienne ou de Berlin aujourd'hui, et à substituer à une réflexion réellement ambitieuse et novatrice un marketing urbain dont seuls les éléments de langage ont une dimension inclusive. Aucune politique ne pourra avoir d'effets sans la participation et l'adhésion des personnes

concernées ce qui nécessite de former très largement aux questions de genre les différents acteurs de l'urbain mais aussi de prendre conscience des effets du genre au quotidien dans les vies de chacun. Cette prise de conscience est déterminante face au déni du sexisme, déni largement partagé par les hommes comme par les femmes.

Une fois pensées ces questions, il convient de mettre en œuvre des politiques adéquates, ce qui suppose parfois d'appliquer des politiques en faveur des femmes. Or beaucoup y renâclent encore au nom de l'universel et des valeurs républicaines, comme ce fut le cas avec la parité en politique. Les résistances à l'action positive viendraient, selon Bruno Perreau (2004), de trois principaux arguments : l'affirmation d'une égalité de principe, d'une égalité de moyens et d'une égalité de public. Or l'action positive s'inscrit dans une approche utilitariste, afin de mettre un terme à des discriminations spécifiques, de pallier l'insuffisance des politiques redistributives et d'envisager une solution exceptionnelle permettant de débloquer une situation. Pour lui, « L'action positive, en se posant comme un rempart, rend visible l'hégémonie majoritaire, l'oblige à se définir et tente ainsi de réintroduire un certain équilibre normatif » (p. 52). Face à la très faible présence symbolique des femmes dans l'espace public, il conviendrait de mettre en œuvre une action positive pour augmenter les noms de rue ou d'équipement rendant hommage aux femmes. Pour mémoire, on estime qu'en France, ils représentent moins de 2 % des noms de rues. De même, le Panthéon, monument parisien à la gloire des « grands hommes », ne comptait en 2016 que quatre femmes sur quatre-vingt personnes inhumées : Marceline Berthelot au titre d'épouse de Marcellin (1907), Marie Curie pour ses mérites propres et en compagnie de son époux Pierre (1995), et plus récemment Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz (2015) panthéonisées au côté de deux compagnons de route, comme si en la matière il fallait respecter la parité. Dans ce cas, l'usage du langage est performatif, car si le terme homme dit l'universel, il subsume aussi une catégorie particulière de l'humanité qui est celle des hommes et qui exclut les femmes. Le Panthéon demeure à ce titre un monument particulièrement représentatif du patriarcat. D'autres actions positives pourraient être pensées concernant la valorisation des artistes féminines (des *street artistes* en passant par les œuvres exposées dans les musées), la participation des femmes à la vie publique, l'accès au logement, les transports publics, l'accès aux loisirs ou à l'éducation à tous les âges de la vie.

Pour autant que ce type de politique est nécessaire, il tend à réifier les différences entre les hommes et les femmes sans nécessairement questionner leur pertinence, ce qui nous invite à revenir aux fondements même de la définition du genre. Selon l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le genre est « Une collection d'objets réunis sous un point de vue qui leur est commun et propre »

(1757, vol. VII, p. 589). Pourtant, il convient inlassablement d'interroger la pertinence de ce mode de classement. Défaire le genre n'est pas synonyme d'indifférenciation entre les sexes, mais parfois d'une approche plus rationnelle et équitable. Ainsi, l'exemple des toilettes publiques peut sembler dérisoire et anecdotique, or il est un enjeu urbain qui relève à la fois de l'hygiène publique et du droit à la ville, *a fortiori* dans un contexte de vieillissement démographique. Or l'usage veut que les toilettes publiques soient séparées entre les hommes et les femmes selon un argument qui vise à naturaliser la différence des sexes et à préserver l'intimité des femmes dont on présuppose la vulnérabilité. Cependant, une approche fonctionnelle et rationnelle voudrait que l'on ne différencie pas les édicules selon le sexe mais selon l'usage en distinguant les urinoirs des cabines fermées, les espaces pour personnes à mobilité réduite et les espaces pour les enfants en bas âge en ne présupposant pas que celui qui change les couches et accompagne les enfants aux toilettes est nécessairement une femme. Un tel agencement permettrait grandement de fluidifier la fréquentation de ces lieux tout en garantissant une équité de traitement pour les personnes transgenres notamment. Claire Hancock rappelle d'ailleurs qu'« Aux États-Unis, l'absence de toilettes pour femmes

dans les cours de justice a pu être utilisée comme argument pour refuser d'inclure des femmes dans les jurys populaires, dans les années 1950, et jusqu'au milieu des années 1990, les sénatrices étaient privées de toilettes dédiées et devaient utiliser les toilettes des visiteurs (*The Economist*, 2010). Les toilettes "pour femmes" sont donc à la fois le fruit d'une réévaluation de la place des femmes dans différentes sociétés, et participent, aussi paradoxal que cela puisse paraître, à la reconnaissance de leur citoyenneté pleine et entière » (2014). Si le genre est un prisme d'analyse pertinent pour mettre en lumière et réduire des inégalités, il ne doit pas nécessairement être reconduit sans autre forme de réflexion.

Ce numéro est donc une invitation à prendre conscience des effets que le genre peut avoir sur nos vies et nos expériences urbaines quotidiennes, tout comme la ville participe à la production des inégalités des identités sexuées. C'est aussi une invitation à poursuivre la réflexion sur l'articulation entre genre et ville en explorant de nouvelles dimensions et de nouvelles thématiques pour penser des politiques plus soucieuses de justice sociale. C'est enfin une invitation à interroger nos concepts, nos théories, nos impensés et notre manière de produire le savoir sur la ville et l'urbain.

Références bibliographiques

- Alexander S., Mitchell J. et Oakley A. (dir.), (1976), « Women's work in nineteenth-century London », *The Rights and Wrongs of Women*, Penguin, Londres, pp. 17-58.
- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., (2012), *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, de Boeck.
- Blidon M., (2008), « La casuistique du baiser. L'espace public, un espace hétéronormatif », *Echogéo*, n° 5.
- Blidon M., (2016), « Espace urbain », *Encyclopédie critique du genre*, dirigée par J. Rennes, Paris, La Découverte, pp. 242-251.
- Clair I., (2012), *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- Connell R., (2014), *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Coutras J., (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin.
- Di Méo G., (2011), *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin.
- Direnberger L., Schmoll C., (2014), « Ce que le genre fait à l'espace... et inversement », *Les cahiers du Cedref*, 21, [en ligne] <http://cedref.revues.org/953>
- Doan P., (2007), « Queers in the American City: Transgendered Perceptions of Urban Spaces », *Gender, Place, and Culture*, vol. 14, pp. 57-74.
- Doan P., (2009), « Safety and Urban Environments: Transgendered Experiences of the City », *Women and Environment International*, vol. 78-79, pp. 22-25.
- Dorlin E., (2012), « L'Atlantique féministe. L'intersectionnalité en débat », *Papeles del Ceic*, n° 83.
- Duplan K., (2016), *Devenir « expat ». Performances et pratiques de l'espace du quotidien de femmes en situation de mobilité internationale à Luxembourg*, thèse de doctorat en géographie, université de Paris-Sorbonne.
- Fauve-Chamoux A., (1998), « Le surplus urbain des femmes en France préindustrielle et le rôle de la domesticité », *Population*, vol. 53, n° 1-2, pp. 359-377.
- Gallou R., (2005), « Le vieillissement des immigrés en France. Le cas paroxystique des résidents des foyers », *Politix*, n° 72, pp. 57-77.
- Hancock C., (2004), « L'idéologie du territoire en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste », in C. Bard (dir.), *Le genre des territoires*, Angers, PUA, pp. 167-174.
- Hancock C., (2014), « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ? », *Les cahiers du Cedref*, n° 21, [en ligne] <http://cedref.revues.org/958>
- Hanson S., Pratt G., (1995), *Gender, Work, and Space*, Londres, Routledge.
- Hubbard P., (2012), *Cities and sexualities*, Londres, Routledge.
- Jarvis H., Kantor P., Cloke J., (2009), *Cities and gender*, Londres, Routledge.
- Kennedy D., (2008), *Sexy dressing. Violences sexuelles et érotisation de la domination*, Paris, Flammarion.
- Kergoat D., (2012), *Se battre, disent-elles...*, Paris, La Dispute.
- Le Renard A., (2011), *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Paris, Dalloz.
- Lieber M., (2008), *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Locoh T., Ametepe F., (2004), « Genre et paupérisation à Lomé, l'exemple du logement », *African Population Studies*, vol. 19, n° 1, pp. 59-80.
- Lounici F., (2006), « Les foyers de travailleurs nord-africains en banlieue parisienne : une politique de logement social d'exception (1945-1962) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 98, pp. 43-63.
- McDowell L., (1993), « Space, place and gender relations », *Progress in Human Geography*, vol. 17, n° 2, pp. 157-179.
- McDowell L., (1999), *Gender, Identity, and Place: Understanding Feminist Geographies*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Perreau B., (2004), « L'invention républicaine. Éléments d'une herméneutique minoritaire », *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 111, pp. 41-53.
- Rennes J. (dir.), (2016), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte.
- Rose G., (1993), *Feminism and Geography: the Limits of Geographical Knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Schwartz O., (1990), *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, Puf.
- Scott W. J., (1988), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif*, n° 37-38, pp. 125-153.
- Skeggs B., (2015), *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Éditions Agone.
- Valentine G., (1989), « The geography of women's fear », *Area*, vol. 21, n° 4, pp. 385-390.
- Young Marion I., (1990), *Justice and the politics of difference*, Princeton University Press, Princeton.

Biographie

MARIANNE BLIDON est géographe et maître de conférences à l'Institut de démographie de l'université de Paris. Elle a participé avec un collectif de jeunes chercheurs à la fondation de la revue *Genre, sexualité & société*. Elle dirige aujourd'hui avec l'historienne Violaine Sebillotte le certificat d'études genre de l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne. Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Gender, Place and Culture*. Outre les *Annales de la recherche urbaine*, elle a coordonné plusieurs numéros de revue sur les questions de genre et de sexualité.

marianne.blidon@univ-paris1.fr